
États financiers consolidés
résumés du
Centre de services scolaire
au Cœur-des-Vallées

30 juin 2020

Rapport de l'auditeur indépendant	1
État consolidé résumé de la situation financière	2
État consolidé résumé des surplus accumulés.....	3
État consolidé résumé des résultats	4
Notes complémentaires.....	5-15

Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers consolidés résumés

A la direction générale du
Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées

Opinion

Les états financiers consolidés résumés, qui comprennent l'état consolidé résumé de la situation financière au 30 juin 2020, les états consolidés résumés des résultats et des surplus accumulés pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, sont tirés des états financiers consolidés audités du Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées (anciennement la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées) (le « Centre de services scolaire ») pour l'exercice terminé le 30 juin 2020 (appelé collectivement les « états financiers résumés »).

À notre avis, les états financiers résumés ci-joints constituent un résumé fidèle, conformément aux principes de constatation et de mesure des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que selon les critères décrits à la note 2.

États financiers consolidés résumés

Les états financiers consolidés résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par les normes comptables canadiennes pour les organismes du secteur public. La lecture des états financiers résumés et du rapport de l'auditeur sur ceux-ci ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers consolidés audités du Centre de services scolaire et du rapport de l'auditeur sur ces derniers.

Ni les états financiers résumés ni les états financiers consolidés audités ne reflètent les incidences d'événements postérieurs à la date de notre rapport sur les états financiers consolidés audités.

Les états financiers audités et notre rapport sur ces états

Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur les états financiers audités dans notre rapport daté du 16 octobre 2020.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés résumés

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés résumés aux principes de constatation et de mesure des Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers résumés constituent un résumé fidèle des états financiers consolidés audités, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, *Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 18 novembre 2020

Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées
État consolidé résumé de la situation financière
au 30 juin 2020

	Notes	2020	2019
		\$	\$
Actifs financiers			
Encaisse		470 403	945 197
Subventions de fonctionnement à recevoir	5	9 107 760	10 887 604
Subventions à recevoir affectée à l'acquisition d'immobilisations corporelles		104 000	104 000
Subventions de financement à recevoir		6 065 506	6 255 664
Subvention à recevoir au titre des sites contaminés		333 000	2 046 493
Taxes scolaires à recevoir		457 041	515 830
Débiteurs	6	1 036 151	1 243 119
Stocks destinés à la revente		54 936	68 741
Autres actifs		—	669 405
Total des actifs financiers		17 628 797	22 736 053
Passifs financiers			
Emprunts à court terme	7	7 948 000	11 100 000
Créditeurs et frais courus	8	11 563 499	9 840 330
Revenus reportés et perçus d'avance	9	1 668 207	1 212 773
Provisions pour avantages sociaux futurs	10	4 278 034	3 743 214
Emprunt à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	11	59 798 700	58 749 292
Passif au titre des sites contaminés		333 000	2 046 493
Autres passifs		1 129 300	1 773 778
Total des passifs financiers		86 718 740	88 465 880
Dette nette		(69 089 943)	(65 729 827)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	12	70 773 084	66 901 790
Stocks de fournitures		118 042	119 132
Frais payés d'avance		311 924	55 920
Total des actifs non financiers		71 203 050	67 076 842
Surplus accumulés		2 113 107	1 347 015

Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées

État consolidé résumé des surplus accumulés

de l'exercice terminé le 30 juin 2020

	2020	2019
	\$	\$
Surplus accumulés au début	1 347 015	2 365 604
Surplus (déficit) de l'exercice	766 092	(1 018 589)
Surplus accumulés à la fin	2 113 107	1 347 015

Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées

État consolidé résumé des résultats

de l'exercice terminé le 30 juin 2020

	Notes	2020	2019
		\$	\$
Revenus			
Subventions de fonctionnement du MEES		80 403 013	74 736 418
Autres subventions et contributions		173 052	227 940
Taxes scolaires		5 346 261	5 548 704
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours		110 545	37 115
Ventes de biens et services		3 628 416	4 142 876
Revenus divers	13	(1 301 847)	920 956
Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles		73 941	80 813
		88 433 381	85 694 822
Dépenses			
Activités d'enseignement et de formation		40 275 133	39 564 071
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation		22 719 005	21 404 482
Services d'appoint		8 115 836	8 710 199
Activités administratives		4 482 806	4 208 094
Activités relatives aux biens meubles et immeubles		10 400 718	9 796 168
Activités connexes	13	1 138 971	2 647 777
Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux		534 820	382 620
		87 667 289	86 713 411
Surplus (déficit) de l'exercice		766 092	(1 018 589)

1. Statuts

La Commission scolaire au Cœur-des-Vallées a été constituée en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. En date du 8 février 2020, le projet de Loi no40 a été adopté par l'Assemblée nationale à Québec, modifiant la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire. Le nouveau modèle de gouvernance scolaire a été mis en place au Québec et depuis le 15 juin 2020, les commissions scolaires francophones sont maintenant des centres de services scolaires. Le Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées (le « Centre de services scolaire »), anciennement appelé Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

Le Centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique au développement social, culturel et économique de sa région.

2. États financiers consolidés résumés

Les états financiers consolidés résumés comprennent les informations financières historiques, à l'exception de l'état consolidé des flux de trésorerie et de l'état consolidé de la variation de la dette nette, qui sont tirées des états financiers consolidés complets et sont moins détaillés que ces derniers.

Ils comprennent des données regroupées, les principaux totaux partiels et totaux des états financiers consolidés complets correspondants et des informations tirées des notes complémentaires des états financiers consolidés complets. Ils ne comprennent pas les renseignements complémentaires des charges par nature et certains autres renseignements complémentaires inclus dans les états financiers consolidés complets.

3. Principales méthodes comptables

Référentiel Comptable

Les états financiers consolidés sont établis selon le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Périmètre comptable

Les fonds du service régional de la formation professionnelle en Outaouais (SRFPO) et de Réseautact sont des partenariats et sont consolidés proportionnellement dans les états financiers consolidés du Centre de services scolaire.

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus et les charges du périmètre comptable. Le périmètre comptable est constitué de toutes les organisations redevables, de l'administration de leurs affaires et de leurs ressources financières envers le Centre de services scolaire et qui sont contrôlées par le Centre de services scolaire.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction du Centre de services scolaire doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures qu'elle pourrait prendre à l'avenir. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs et la provision pour créances douteuses. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs financiers

Encaisse

L'encaisse comprend les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité. Ces placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de marché.

Débiteurs et taxes scolaires à recevoir

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de la période de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Les stocks destinés à la revente

Les stocks destinés à la revente sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Fonds d'amortissement afférent aux dettes à long terme

Le Fonds d'amortissement afférent aux dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention est comptabilisé au montant versé annuellement par le ministère de l'Éducation du Québec (« MEQ ») pour atteindre le montant de capital à payer à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt.

Passifs financiers

Régime d'avantages complémentaires à la retraite

Les membres du personnel du Centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de la période du Centre de services scolaire envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers consolidés.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Passifs financiers (suite)

Provisions pour avantages sociaux futurs

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant ainsi que les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) gagnés par les employés du Centre de services scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la période de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation des sites contaminés sont comptabilisées lorsqu'il est probable que le Centre de services scolaire en assumera la responsabilité dans la mesure où la contamination dépasse la norme environnementale et que le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des sites contaminés. Le Centre de services scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion, dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour tenir compte du degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

Actifs non financiers

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de service.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Aménagements de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	15 à 50 ans
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	10 ou 20 ans
Réseaux de télécommunications	20 ans

Le coût des immobilisations corporelles détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles.

Les immobilisations corporelles en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Actifs non financiers (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie un passif dans le poste « Contributions reportées », à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de la période d'acquisition. Les contributions reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices. Ces stocks sont évalués au coût.

Frais payés d'avance

Les frais payés d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'année financière pour des services dont le Centre de services scolaire bénéficiera au cours du ou des prochaines années financières. Ces frais seront imputés aux dépenses au moment où le Centre de services scolaire bénéficiera des services acquis.

Instruments financiers

Selon la norme comptable canadienne pour le secteur public SP 3450 *Instruments financiers*, les instruments financiers dérivés et les placements de portefeuille composés d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif doivent être évalués à leur juste valeur. La variation de l'exercice des justes valeurs de ces instruments financiers engendre des gains et pertes non réalisés qui doivent être présentés à l'état des gains et des pertes de réévaluation, jusqu'à leur décomptabilisation par extinction ou par revente.

En vertu de la Loi sur l'instruction publique, le MEQ détermine le format du rapport financier applicable aux Centres de services scolaire. Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2020, le Ministère a convenu de ne pas inclure le nouvel état financier requis puisqu'il estime peu ou non probable qu'un Centre de services scolaire détienne des instruments financiers devant être évalués à la juste valeur considérant les limitations imposées par la Loi sur l'instruction publique en ce sens.

Le Centre de services scolaire ne détient pas au 30 juin 2020 et n'a pas détenu au cours de la période d'instruments financiers devant être évalués à la juste valeur et, par conséquent, il n'y a pas de gain ou de perte de réévaluation.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Revenus

Subventions et contributions reportées

Les subventions du MEQ sont constatées dans la période où le Centre de services scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de l'année scolaire. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives et de certaines allocations pour lesquelles le MEQ a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont comptabilisées lorsque les subventions sont autorisées et que le Centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Cette autorisation est considérée accordée lorsqu'elle est autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement.

Elles sont présentées au poste « Revenus reportés » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ».

Les autres contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Revenus reportés » et constatées à titre de revenu au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites. Les contributions à recevoir sont comptabilisées lorsqu'il existe un accord, que le montant est déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés sur la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1er juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1er janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans la période au cours de laquelle les sommes sont encaissées.

Ventes de biens et services et revenus divers

Les autres sources de revenus du Centre de services scolaire sont constatées lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis ou les biens ont été vendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Dépenses

Les dépenses comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice, qu'un paiement ait été fait ou non, ou que des factures aient été reçues ou non, et l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle partagé.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Opérations interentités (suite)

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

4. Présentation des données budgétaires

Conformément à la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), le Centre de services scolaire a produit pour le présent exercice des prévisions budgétaires. Celles-ci ont été dûment adoptées par le conseil des commissaires.

Ces données budgétaires ne sont pas préparées au même niveau de détails que les données réelles présentées dans les états financiers résumés.

Les données budgétaires sommaires adoptées initialement par le conseil des commissaires sont comparées aux données réelles correspondantes :

	Budget	Réel
	2019-2020	2019-2020
	\$	\$
Revenus		
Subvention de fonctionnement du MEQ	79 563 666	79 942 249
Autres subventions et contributions	58 192	173 052
Taxe scolaire	5 312 322	5 346 261
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	—	110 545
Ventes de biens et services	4 164 058	3 628 416
Revenus divers	199 964	(1 301 847)
Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	79 341	73 941
Total des revenus	89 377 543	87 972 617
Dépenses		
Activités d'enseignement et de formation	41 036 793	40 275 134
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	22 700 653	22 719 005
Services d'appoint	8 972 247	8 115 836
Activités administratives	4 212 796	4 482 806
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	9 979 927	10 400 718
Activités connexes	2 348 037	1 138 971
Dépenses liées à la variation de la provision pour avantage sociaux	127 090	534 820
Total des dépenses	89 377 543	87 667 289
Surplus de l'exercice	—	305 328

Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées

Notes complémentaires sur les états financiers consolidés résumés

30 juin 2020

5. Subventions de fonctionnement à recevoir

	2020	2019
	\$	\$
Formation générale, formation professionnelle et péréquation	5 901 356	7 020 491
Service de la dette	439 840	377 431
Transport scolaire	(349 965)	(128 919)
Remboursement à recevoir des dépenses liées aux terrains contaminés	1 309 441	1 733 261
Autres	1 807 088	1 885 340
	9 107 760	10 887 604

6. Débiteurs

	2020	2019
	\$	\$
Congés sabbatiques	18 347	25 911
Taxes à la consommation à recevoir	165 757	263 846
Autres ventes de biens et services	764 634	635 214
Autres	399 158	318 148
	1 347 896	1 243 119
Provision pour créances douteuses	(311 745)	—
	1 036 151	1 243 119

7. Emprunts à court terme

L'emprunt bancaire et les acceptations bancaires sont autorisés mensuellement par le MEQ. L'ouverture de crédit autorisé est de 23 130 563 \$ au 30 juin 2020 (20 228 051 \$ au 30 juin 2019). Les acceptations bancaires échéant le 2 juillet 2020 portent intérêt à 0,821 % (2,256 % en 2019) et sont garanties par le MEQ. Au 30 juin 2020, l'emprunt temporaire utilisé est de 7 948 000 \$ (11 100 000 \$ en 2019).

8. Crédoiteurs et frais courus

	2020	2019
	\$	\$
Comptes fournisseurs	6 857 220	5 702 998
Salaires à payer et déductions à la source	3 720 006	3 040 394
Congés sabbatiques à payer	293 172	345 747
Comptes à payer et retenues sur contrat - Immobilisations	192 631	216 837
Intérêts courus sur les dettes à long terme	338 163	335 922
Autres	162 306	198 432
	11 563 497	9 840 330

9. Revenus reportés et perçus d'avance

Les revenus reportés au 30 juin 2020 sont composés des éléments suivants :

	2020	2019
	\$	\$
Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	1 446 469	1 159 875
Autres revenus perçus d'avance	221 738	52 898
	1 668 207	1 212 773

10. Provisions pour avantages sociaux futurs

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, le Centre de services scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur. Ce programme permet à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi ou de départ à la retraite. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées.

	2020	2019
	\$	\$
Congé de maladie	522 170	539 403
Vacances	2 663 248	2 250 966
Heures supplémentaires	—	
Indemnités de départ	47 637	23 276
Assurance-traitement	360 025	337 344
Autres congés sociaux	7 378	—
Contributions de l'employeur sur avantages sociaux	677 576	592 225
	4 278 034	3 743 214

11. Emprunt à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention

	2020	2019
	\$	\$
Billets à long terme portant intérêt à des taux variant de 0,7640 % à 3,329 % (1,177 % à 2,996 % en 2019), échéant de avril 2023 à avril 2045 (décembre 2019 à mars 2037 en 2019), remboursables par subventions du MEQ, capital et intérêts	59 798 700	58 749 292

11. Emprunt à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (suite)

Les versements en capital exigibles sur les emprunts à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2021	4 968 000
2022	4 968 000
2023	4 968 000
2024	4 613 000
2025	8 114 000

12. Immobilisations corporelles

	2020			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	1 327 565	—	1 327 565	1 327 565
Aménagements de terrain	7 679 287	2 575 329	5 103 958	4 907 981
Bâtiments	76 051 556	50 938 182	25 113 374	24 602 495
Améliorations et transformations majeures	41 426 718	7 043 071	34 383 647	31 363 659
Matériel et équipements	7 775 670	4 172 645	3 603 025	3 299 062
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	1 577 548	704 689	872 859	975 752
Réseau de télécommunication	1 132 376	763 720	368 656	425 276
	136 970 720	66 197 636	70 773 084	66 901 790

Le total des immobilisations corporelles inclut des immobilisations corporelles pour 2 629 870 \$ (3 013 348 \$ au 30 juin 2019) de biens en cours de construction, en développement ou en mise en valeur, soit 442 158 \$ (2 539 546 \$ au 30 juin 2019) pour des améliorations et transformations majeures aux bâtiments, 1 800 752 \$ (Nil \$ au 30 juin 2019) pour des bâtiments en cours de construction et 386 960 \$ (473 802 \$ au 30 juin 2019) pour des aménagements. Aucun amortissement n'est pris sur ces immobilisations corporelles.

13. Passif au titre des sites contaminés assumé par le MEQ

Au cours de l'exercice, le MEQ a réévalué à la baisse le passif au titre des sites contaminés assumés par le MEQ et la subvention à recevoir correspondante d'un montant de 1 712 326 \$. Cet ajustement est présenté à l'état consolidé des résultats en diminution des revenus divers d'un montant de 1 712 326 \$ et en diminution des dépenses d'activités connexes.

14. Gestion du risque et instruments financiers

Politique de gestion des risques

Le Centre de services scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état résumé de la situation financière, soit au 30 juin 2020.

14. Gestion du risque et instruments financiers (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit du Centre de services scolaire est principalement attribuable à ses débiteurs, excluant les taxes à la consommation et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, le Centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs de la Centre de services scolaire représente l'exposition maximale au risque de crédit.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêts fixe assujettissent la Centre de services scolaire à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les emprunts à long terme et les instruments financiers à taux variables sont les emprunts temporaires.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre de services scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Centre de services scolaire est exposé à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créditeurs et frais courus à payer, les provisions pour avantages sociaux et ses dettes à long terme. Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers du Centre de services scolaire au 30 juin 2020 se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Emprunts temporaire	7 948 000	—	—	—	7 948 000
Créditeurs et frais courus	11 563 497	—	—	—	11 563 497
Dettes à long terme*	4 968 000	14 549 000	17 399 000	23 191 000	60 107 000
Provision pour avantages sociaux	3 257 427	629 013	391 594	—	4 278 034

* La dette à long terme présenté au bilan est de 59 795 700 \$, la différence de 308 300 \$ est explicable par les frais reportés totalisant 308 300 \$ qui sont présentés en déduction de la dette.

Le passif à titre des sites contaminés d'un montant de 333 000 \$ (2 046 493 \$ en 2019) représente aussi un risque de liquidité pour le Centre de services scolaire. Toutefois, puisque l'échéancier des travaux n'est pas déterminé, ce passif n'est pas inclus dans le tableau ci-dessus.

15. Obligations contractuelles

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme échéant entre 2020-2021 et 2022-2023 qui ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes. Voici les engagements pour les trois prochains exercices :

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Total
			\$	\$
Transport	4 418 620	4 418 620	—	8 837 240
Contrats de construction, de rénovation et d'aménagements	4 805 784	—	—	4 805 784
Contrat d'entretien ménager et autres services	3 164 837	—	—	3 164 837
Contrats de services	546 569	255 610	171 726	973 905
	<u>12 935 810</u>	<u>4 674 230</u>	<u>171 726</u>	<u>17 781 766</u>

16. Éventualités

Dans le cours normal de ses opérations, le Centre de services scolaire est impliqué dans diverses réclamations légales. Même si le résultat final de ces réclamations ne peut être déterminé actuellement, la direction est d'avis que les résultats n'auront pas d'impact significatif négatif sur les états financiers consolidés.

17. Opérations entre apparentés

Le Centre de services scolaire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives du Centre de services scolaire. Le principal dirigeant est le directeur général du Centre de services scolaire aux fins des états financiers consolidés du gouvernement.

Le Centre de services scolaire n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aussi, le Centre de services scolaire n'a pas conclu d'opération commerciale autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles, qui sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191 des états financiers consolidés complets.

18. Incidence de la pandémie de COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

La pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à son écllosion ont entraîné des perturbations temporaires importantes des activités du Centre de services scolaire.

Le Centre de services scolaire a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière le Centre de services scolaire pour les périodes futures.